

ORDRE DU JOUR
CONSEIL MUNICIPAL du 10 décembre 2020 à 18H00

- Communications de Madame le Maire
- Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 8 septembre 2020.

Administration générale

- 84. Revalorisation de l'indemnité annuelle pour le gardiennage de l'église communale.
- 85. Approbation de la Convention pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens à conclure avec le Centre Culturel.

Finances communales

- 86. Révision des tarifs municipaux 2021.
- 87. Avances sur subventions 2021.
- 88. Autorisation d'engager les dépenses d'investissement avant l'adoption du Budget Primitif 2021.
- 89. Budget principal. Décision Modificative N°1.
- 90. Créances admises en non- valeur.
- 91. Restitution partielle de la subvention attribuée au Centre Culturel sur le budget 2020.

Espaces Naturels et Urbains

- 92. Réhabilitation des façades des immeubles du Centre-Ville.
- 93. Attribution de la concession des plages du Bestouan et de la Grande Mer. Droit de priorité de la commune.
- 94. Attribution de la concession des plages du Bestouan et de la Grande Mer. Extension de 6 à 8 mois de la période annuelle d'implantation des équipements et installations sur les surfaces de plage concédées.
- 95. Prononciation par le conseil municipal de la désaffectation et du déclassement du domaine public de trois logements communaux.
- 96. Approbation des conventions à conclure entre l'Etat et la commune en application des articles L.353-1 et L.831-1 (2° et 3°) du code de la construction et de l'habitation (CCH).
- 97. Permis de construire numéro 13022200038 pour la construction d'un hôtel de 65 chambres avec services annexes et de 10 villas. Participation du public par voie électronique, prévue à l'article L123-9 du code de l'environnement.
- 98. Sollicitation de la Métropole Aix-Marseille Provence en vue que cette dernière instaure les autorisations pour le changement de locaux d'habitation en meublés de tourisme prévues aux articles L.631-7-1 A et L.637-7-1. Proposition de règlement à la Métropole pour encadrer la délivrance des autorisations temporaires prévues à l'article L637-7-1 A.

Direction des Services Techniques et des Moyens Généraux

99. Approbation de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'opération de travaux de mise en place d'un réseau d'éclairage public, avenue des Gorguettes.
100. Approbation des avenants n°2 à la convention de gestion de l'éclairage public et n°3 à la convention de gestion relative à la compétence "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" de la commune de Cassis.

Port Miou

101. Budget annexe de la calanque de Pot Miou. Fixation des tarifs 2021.

Personnel communal

102. Modification du Règlement Intérieur.
103. Instauration de la prime exceptionnelle COVID 19.
104. Modification du régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement professionnel (RIFSEEP).
105. Contrats d'assurance des risques statutaires.
106. Mise à jour du tableau des effectifs.

Tourisme

107. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens entre la ville de Cassis et l'Office de Tourisme pour l'année 2021.

Divers

108. Approbation de la gratuité de l'accès à la patinoire pour la période hivernale 2020/2021.
-